BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 126

01 – AIN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE

Créations d'établissements

109 544 882 RCS Bourg-en-Bresse.
L'ÉCLAIRCIE.
Forme : Société Civile.
Administration : Gérant : CLERTANT Marie nom d'usage : CLERTANT.
Capital : 2000.00 EUR.
Adresse : 33, Rue Eugène Dubois, 01000 Bourg-en-Bresse.
Activité : La Société a pour objet : - l'acquisition - par voie d'achat ou d'apport -, la propriété de tous immeubles et tous biens et droits représentatifs de tels biens, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, bâtis ou non bâtis, à usage d'habitation, professionnel ou commercial, ou à usage mixte, - la construction sur les terrains dont la société est propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels, à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte ;- la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, d'amélioration, d'extension.- la détention, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, des immeubles dont s'agit, et de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou complément des biens et droits immobiliers en question, - la conclusion de tous emprunts, baux ou crédit-baux nécessaires à la réalisation de l'objet social, y compris le consentement à toutes sûretés réelles ou autres garanties exigées en contrepartie ; - le cautionnement simple ou hypothécaire par la société, de toutes sommes nécessaires à la réalisation du présent objet, - l'acquisition, la propriété et la gestion de tous portefeuilles de valeurs mobilières voire de tous titres financiers, et notamment ceux relatifs aux parts et actions d'organisme de placement collectifs (Sicav, FCP, SCPI, société d'épargne forestière et OPCI, crowdfunding) ou encore la souscription de tout contrat de capitalisation, - la vente, à titre occasionnel, de tout ou partie du patrimoine dans le cadre de sa gestion, pour autant qu'elle ne porte atteinte au caractère civil de la société. - la mise à disposition gratuite des biens dépendant de l'actif social aux associés fondateurs. - l'acquisition, la propriété et la gestion de tout matériels et véhicules pour les besoins de l'activité de la société, pour autant qu'elle ne porte atteinte au caractère civil de la société. - et enfin, la prise de participation dans toute autre société civile ou commerciale. Et, généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Date de commencement d'activité : 28 août 2026.